



LABYRINTH



MANUEL D'UTILISATION

SE RETROUVER AU GUIDON D'UN LABYRINTH

Vous voilà propriétaire d'un vélo Labyrinth, toute notre équipe vous remercie pour votre confiance !

PATIENCE DANS L'AZUR

Pilote chevronné ou néophyte total, nous vous recommandons d'étudier ce manuel avant la première utilisation de votre nouveau vélo. Il vous aidera à mieux connaître son fonctionnement et vous donnera quelques points clefs relatifs aux réglages de base et à son entretien courant.

Vos retours d'expérience sont précieux pour nous, nous vous invitons à partager votre expérience en envoyant vos commentaires et/ou remarques à l'adresse **contact@labyrinthbikes.com**, elles nous serviront à améliorer encore nos produits.

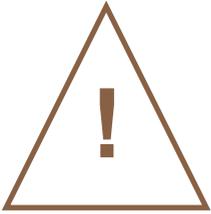
Ce manuel est disponible dans son intégralité (version PDF) sur notre site internet : www.labyrinthbikes.com



www.labyrinthbikes.com



[@labyrinthbikes](https://www.instagram.com/labyrinthbikes)



ATTENTION

Portez toujours des vêtements adéquats, et rendez vous visibles des autres utilisateurs de la voie publique.

Equipez vous de protection en fonction de la pratique visée.

Il est obligatoire de conserver sur votre vélo les dispositifs d'éclairage, de signalisation et l'avertisseur sonore déjà installés.

Le port du casque est fortement recommandé pour les adultes et obligatoire, en France, pour les enfants de moins de 12 ans. Renseignez-vous sur la réglementation de votre pays.

En cas de chute, faites une révision complète de votre vélo.

Si vous détectez un problème, n'utilisez pas votre vélo avant de l'avoir réglé.

Vérifiez intégralement et veillez à reconditionner votre vélo à chaque sortie.

Faites une vérification de votre vélo avant chaque utilisation.

TABLE DES MATIÈRES

1// INCIPIT

1 : 1 NOMENCLATURES	6
1 : 2 CLASSIFICATION DES PRATIQUES.....	8
1 : 3 GUIDE DES TAILLES.....	9
1 : 4 LIMITE DE POIDS.....	10

2// LA SÉCURITÉ AVANT TOUT..... 11

3// MAINTENANCE

3 : 1 BATTERIE.....	14
3 : 2 RESPECT DE LA CONFIGURATION D'ORIGINE.....	15
3 : 3 ENTRETIEN COURANT.....	16
3 : 4 CONTRÔLE DES PIÈCES D'USURE.....	17
3 : 5 GÉNÉRALITÉS ET FRÉQUENCE DE CONTRÔLE.....	18

4// GARANTIES ET SAV..... 20

5// CARNET D'ENTRETIEN..... 22

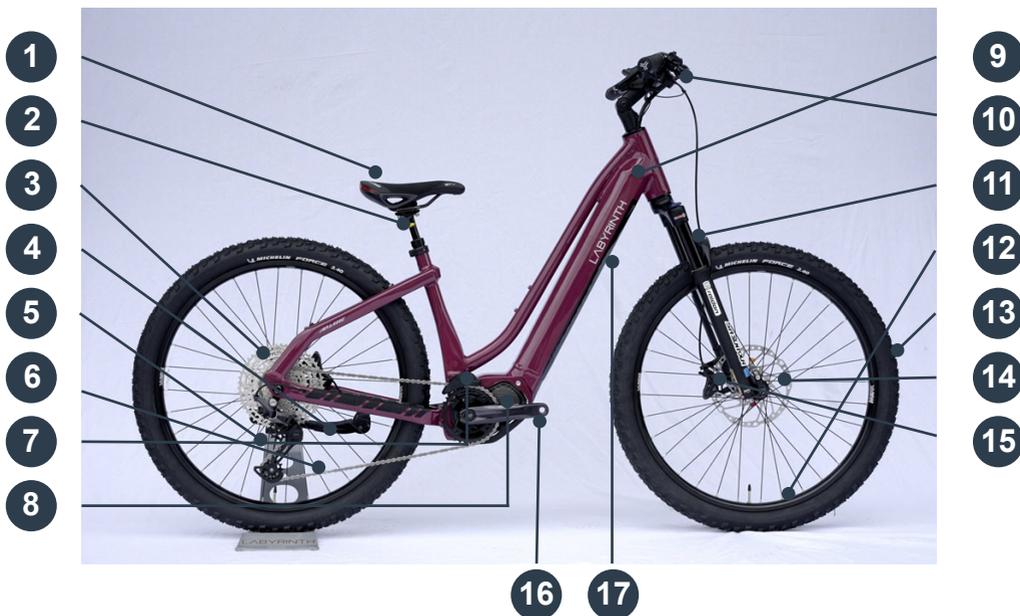




1// INCIPIT

1 : 1 NOMENCLATURE

VELO SEMI RIGIDE



- | | | | |
|---|---------------|----|---------------------------|
| 1 | Selle | 9 | Cadre |
| 2 | Tige de selle | 10 | Guidon (potence + cintre) |
| 3 | Cassette | 11 | Fourche |
| 4 | Béquille | 12 | Jante |
| 5 | Dérailleur | 13 | Pneumatique |
| 6 | Chaîne | 14 | Disque de frein |
| 7 | Guide chaîne | 15 | Etrier de frein |
| 8 | Moteur | 16 | Manivelle |
| | | 17 | Batterie intégrée |

VELO TOUT SUSPENDU



- | | | | |
|---|---------------|----|---------------------------|
| 1 | Selle | 9 | Cadre |
| 2 | Tige de selle | 10 | Guidon (potence + cintre) |
| 3 | Amortisseur | 11 | Batterie intégrée |
| 4 | Cassette | 12 | Fourche |
| 5 | Dérailleur | 13 | Pneumatique |
| 6 | Chaîne | 14 | Jante |
| 7 | Moteur | 15 | Disque de frein |
| 8 | Manivelle | | |

1 : 2 CLASSIFICATION DES PRATIQUES

Veillez-vous référer au catégories ci-dessous afin de vous assurer que les conditions d'utilisation de votre vélo correspondent bien à la pratique visée.

ATTENTION

Le non-respect des conditions d'utilisation mentionnées ci-dessous peut entraîner un risque pour l'utilisateur ainsi qu'une restriction de la prise en charge sous garantie.

CATÉGORIE 1 :

Vélos destinés à une utilisation urbaine, sur des routes goudronnées, pavées ou de type « pistes cyclables ». Par extension et à titre exceptionnel une utilisation sur routes en terre, gravillonnées ou non revêtues est envisageable. Toutefois, ces vélos ne sont pas adaptés à un usage tout terrain (surface accidentée, sauts...) ou à une pratique en compétition. Norme EN15194 « Cycles à assistance électrique – Bicyclette EPAC »

Modèle : ARIANE

CATÉGORIE 2 :

Vélos présentant la même plage d'utilisation que ceux de la Cat.1 mais avec une polyvalence élargie (routes en terre carrossables, gravillonnées ou non revêtues, sentiers forestiers) Toutefois, ces vélos ne sont pas adaptés à un usage tout terrain engagé de type Enduro ou Descente (surface très accidentée, sauts...) ou à une pratique en compétition. Norme EN15194 «Cycles à assistance électrique – Bicyclette EPAC »

Modèle : E ICARUS

CATÉGORIE 3 :

Vélos présentant la même plage d'utilisation que ceux de la Cat.1 et 2 mais sont également conçus pour un usage tout terrain engagé de type All Mountain ou Enduro. Cependant, ils ne conviennent pas à une pratique de type Descente. Norme EN15194 « Cycles à assistance électrique – Bicyclette EPAC »

Modèle : E Agile Alu E Agile Carbon

1 : 3 GUIDE DES TAILLES

Vous trouverez ci-dessous un tableau des tailles de vélo conseillées en fonction de la taille du pilote. Ces données sont purement indicatives, le choix de la taille d'un vélo dépend de multiples paramètres comme la taille du pilote, sa morphologie, son type de pratique et le comportement recherché...

Votre détaillant pourra vous conseiller au mieux sur le choix le plus judicieux en fonction de votre utilisation et morphologie.

Modèles actuels	Tailles disponibles	Taille du pilote (en mètres)
ARIANE	T2/3 T3/4	1,55 > 1,70 1,70 > 1,85
E-ICARUS	T2 T3 T4	1,60 > 1,70 1,70 > 1,85 > 1,85
E-AGILE AL	T2 T3 T4	1,60 > 1,70 1,70 > 1,85 > 1,85
E-AGILE CF	TU avec système +/- 8mm	1,65 > 1,90

1 : 4 LIMITE DE POIDS

Le poids total autorisé en charge du vélo comprend le poids du vélo, le poids du cycliste, le poids des bagages et de ses accessoires. Vous pouvez retrouver cette valeur dans le tableau suivant :

Modèles actuels	Poids du vélo (kg)	Poids maximal autorisé (Kg)
ARIANE	20	125
E-ICARUS	20	125
E-AGILE AL	26	138,5
E-AGILE CF	24	120

2// LA SÉCURITÉ AVANT TOUT

Avant d'utiliser votre vélo pour la première fois, bien vouloir lire et respecter les consignes ci-dessous :

- Le port du casque est **OBLIGATOIRE** pour les enfants de moins de 12 ans (passager ou conducteur). Par ailleurs, il est vivement recommandé de toujours porter un casque homologué ainsi qu'une tenue adéquate à la pratique effective.
- Réalisez systématiquement une vérification de votre vélo avant de sortir rouler (cf « Maintenance » Page 14).
- Respectez le code de la route du pays dans lequel vous vous trouvez. Renseignez-vous au préalable quant à la réglementation spécifique de chaque pays, même au niveau local.
- Soyez visibles des autres utilisateurs de la route. Les dispositifs d'éclairages (avant et arrière), les catadioptrés ainsi que l'avertisseur sonore sont obligatoires en France sur la voie publique. Il est notamment obligatoire de s'équiper d'un gilet réfléchissant certifié lorsque vous circulez hors agglomération la nuit ou dans des conditions de luminosité insuffisantes.
- L'assistance de votre vélo autorise des vitesses de déplacement plus rapide qu'à l'accoutumé, notamment lors des phases d'accélération et en montée. Anticipez les réactions des autres utilisateurs de la route.
- Exercez-vous et apprenez à maîtriser votre VAE (poids supérieur, accélérations vives, freins puissants). Vous gagnerez progressivement en agilité, confiance et assurance.
- Une courte période de rodage est normale. Passé ce temps il est recommandé de vous rendre chez votre revendeur, afin d'effectuer une première révision d'ajustement (tension de câbles, vérification du système de freinage, contrôle des serrages).

- ↔ Pour toutes opérations de maintenance nous vous engageons à vous rendre chez un professionnel à qui vous signalerez toutes anomalies constatées.
- ↔ Prenez garde à faible vitesse, lorsque vous tournez la roue avant, de ne pas venir toucher la roue ou le garde boue avec votre pied (empatement court, notamment sur les petites tailles). Tout changement de matériel peut influencer sur cet empatement, demandez conseils à votre revendeur avant de changer les pédales, les manivelles (pour une longueur différente) ou le pneumatique avant.
- ↔ De manière générale, un entretien régulier de votre vélo, basé sur un calendrier établi avec votre revendeur est tout indiqué.

BIEN INSTALLER SON AVERTISSEUR SONORE :

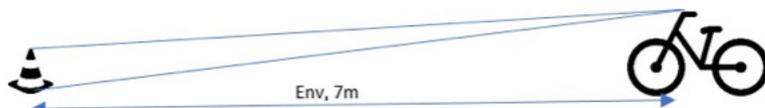
La sonnette joue un rôle important dans la sécurité globale du cycliste et des autres usagers. Elle est un moyen de communication indispensable pour signaler votre présence, notamment aux autres cyclistes, piétons et utilisateurs de mobilités douces.

- ↔ Fixez solidement la sonnette sur le guidon de votre vélo, facilement et rapidement accessible sans lâcher la main destinée à l'actionner.
- ↔ Nettoyez et vérifiez régulièrement le bon fonctionnement du mécanisme.

BIEN POSITIONNER ET RÉGLER LES ÉCLAIRAGES DE SON VÉLO :

Ni trop haut, ni trop bas, le faisceau de votre phare avant de couleur blanche doit vous permettre de voir suffisamment la route sans éblouir les personnes que vous croiserez.

Pour ce faire, de nuit, à l'arrêt, vélo sur ses deux roues dans le sens de la marche, placez un objet au sol à environ sept mètres en face dans l'alignement de votre vélo (équivalent de 6 grands pas, l'idéal est d'utiliser un mètre ruban) et régler l'inclinaison de manière à venir éclairer ledit objet.



L'éclairage arrière fixe de couleur rouge a pour but de rendre le cycliste visible. Il doit permettre aux autres usagers de vous localiser, d'estimer votre gabarit ainsi que votre vitesse. Il ne doit en aucun cas être obstrué. De série sur le porte bagage arrière, il sera idéalement installé au niveau de la tige de selle.

- ☞ Il est recommandé d'installer en complément un éclairage rouge qui présente l'intérêt d'attirer efficacement l'attention des autres utilisateurs de la route.
- ☞ Vérifiez après et avant chaque sortie l'état de charge de vos éclairages (piles ou batterie) et nettoyez-les régulièrement afin qu'ils conservent toute leur utilité.

3// MAINTENANCE

3 : 1 BATTERIE

La batterie est un élément essentiel, à ce titre elle requiert une attention toute particulière. Vous pouvez vous référer à la documentation fournie avec votre vélo mais vous trouverez ci-dessous quelques pistes utiles à l'optimisation de sa durée de vie :

- Ne stockez pas la batterie complètement déchargée, l'idéal est de la recharger intégralement après chaque sortie.
- Charger complètement la batterie avant un stockage de longue durée (ex hivernage) et vérifier son état de charge une fois par mois.
- Dans la mesure du possible stockez la batterie à température ambiante (env. 20°C).
- Respectez les conditions d'utilisation (-5°C > 40°C). Pas de longue exposition en plein soleil lorsque la température est élevée.
- Veillez à nettoyer les contacts et n'y insérez jamais d'objet métallique.
- Les batteries Lithium/ ion impliquent un recyclage spécifique, merci de vous rapprocher de votre revendeur Labyrinth au besoin

ATTENTION

Le transport des batteries Lithium-ion est soumis à une réglementation stricte.
Demandez conseil à votre revendeur en cas de doute.

3 : 2 RESPECT DE LA CONFIGURATION D'ORIGINE

Il est vivement recommandé d'utiliser des pièces d'origine pour tous les éléments liés à la sécurité.

En effet, le montage de pièces non conformes ou non adaptées à votre vélo ou les modifications apportées au cadre peuvent entraîner un risque pour l'utilisateur et limite (annule selon les cas) la prise en charge sous garantie.

Renseignez-vous toujours auprès de votre revendeur avant d'envisager un changement de manivelles (pour une longueur différente) car cela modifie la garde au sol ainsi que la distance avec la roue avant et/ou le garde boue avant. Dans la même logique, demandez conseil à votre revendeur avant de changer de pneumatique pour une section différente.



3 : 3 ENTRETIEN COURANT

Il est préconisé de nettoyer votre vélo régulièrement, après chaque sortie idéalement. Des produits de nettoyage spécifiques existent mais l'eau savonneuse (ou avec du liquide vaisselle) s'avère parfaitement adaptée. Évitez au maximum d'utiliser un nettoyeur haute pression. Si toutefois vous optez pour ce type de matériel, veillez à garder une distance d'au moins 30cm avec la surface et évitez de diriger directement le jet vers les roulements, les joints, les connectiques, le moteur et la batterie.

Il est également conseillé de retirer la batterie ainsi que l'ordinateur de bord avant le nettoyage du vélo, de les laver séparément avec un chiffon humide et de les sécher à l'aide d'un chiffon doux (écarter les risques de corrosion).

Un rapide contrôle visuel de l'ensemble du cadre est toujours opportun et permet de déceler l'apparition d'hypothétiques fissures.

Il est important de nettoyer (produits spécifiques/eau savonneuse/liquide vaisselle) et de lubrifier l'ensemble de la transmission après chaque sortie. Ne mettez surtout pas de graisse sur la chaîne, n'utilisez pas de dégrissant : des huiles prévues à cet effet sont disponibles sur le marché (selon conditions climatiques ou universelles). Ces opérations garantissent une durée de vie optimale de la transmission qui en l'absence d'entretien se dégrade beaucoup plus vite.

ATTENTION

En cas d'utilisation de lubrifiant sous forme d'aérosol, protégez systématiquement les disques de freins ! En l'absence de cette précaution les disques et plaquettes risquent fortement d'être pollués par les projections. Toute plaquette ainsi contaminée est obligatoirement remplacée.

A cette occasion et avant de stocker votre vélo il est recommandé de contrôler l'état des plaquettes de freins (niveau d'usure), le voile des roues ainsi que les jeux potentiels (notamment au niveau de la douille de direction).

3: 4 PIÈCES D'USURE

Lors de son utilisation, votre vélo Labyrinth est soumis à des contraintes mécaniques considérables et s'use naturellement.

En cas de dépassement de la durée de vie d'un composant, un risque de rupture soudaine apparaît pouvant entraîner des blessures pour le pratiquant. Il convient d'être particulièrement vigilant et attentif aux fissures, dégradations de surface (effritements, décolorations), surtout au niveau des zones à contraintes élevées.

Toutes constatations en ce sens sont des indicateurs forts d'un dépassement de la durée de vie du composant concerné et doit faire l'objet d'une analyse par un spécialiste (pour probable remplacement).

Il convient de vérifier fréquemment les pièces d'usure, particulièrement les éléments associés au freinage et à la transmission.

Liste des différents éléments d'usure à contrôler :

- ↔ Freins (plaquettes + disques)
- ↔ Pneumatiques, chambres à air, fonds de jante
- ↔ Câbles, gaines et durites
- ↔ Transmission complète (chaîne, plateau, cassette, dérailleur, guide chaîne)
- ↔ Poignets
- ↔ Roulements, bagues anti friction
- ↔ Corps de roue libre

3 : 5 GÉNÉRALITÉS ET FRÉQUENCE DE CONTRÔLE

La chaîne de votre vélo à assistance électrique est soumise à rude épreuve (davantage que sur un vélo classique). Il importe de la vérifier (aspect global + tension) et de la remplacer régulièrement.

Des indicateurs d'usure de chaîne sont disponibles sur le marché et permettent de contrôler la tension de chaîne (donc son niveau d'usure).

En cas de doute veuillez-vous référer à votre revendeur spécialiste.

Avant et après chaque sortie :

- + Contrôle des freins (disques, plaquettes).
- + Contrôle des pneumatiques (pression, état général).
- + Contrôle du serrage des roues.
- + Contrôle du serrage de la potence et du cintre.
- + Contrôle du serrage des freins (étriers + adaptateurs)
- + Contrôle du jeu au niveau de la douille de direction.
- + Contrôle du fonctionnement de la fourche et de l'amortisseur.
- + Contrôle du verrouillage de la batterie.
- + Stockage du vélo à l'abri, dans un endroit propre et sec.
- + Rechargement de la batterie.

Tous les mois :

- + Contrôle du jeu du guidon (potence/cintre).
- + Contrôle cassette et chaîne (aspect global + taux d'usure).
- + Contrôle des câbles, gaines, durites et manettes (passage de vitesses, tige de selle télescopique).
- + Contrôle du dérailleur.
- + Contrôle des roues (voile, tension de rayon, corps de roue libre).

Tous les 6 mois (selon fréquence et type d'utilisation) :

+ Contrôle minutieux du cadre à la recherche de marque d'usure (fissures, dégradations de surface, soudures).

+ Contrôle et graissage des moyeux, du jeu de direction ainsi que toutes autres pièces en frottements.

Toujours dans une logique d'efficacité et de sécurité, il est indiqué de se rendre chez votre revendeur spécialiste pour un examen plus poussé.

POST-SCRIPTUM

Aucun outil n'est fourni avec votre vélo Labyrinth. Pour toute opération de maintenance, d'entretien ou de réglage il est requis d'utiliser du matériel spécifiquement adapté.

En cas de doute, demandez conseil à votre revendeur et/ou confiez lui votre vélo.



4// GARANTIES ET SAV

ATTENTION

EN CAS DE PROBLÈME, RAPPORTEZ VOTRE VÉLO CHEZ VOTRE REVENDEUR LABYRINTH.

Il est le seul habilité à renvoyer le vélo et à faire la demande de prise de garantie. En fonction du diagnostique, le SAV Labyrinth statuera sur la validité de la garantie.

La garantie prend effet à compter de la date d'achat et n'est valable que dans le cadre d'une utilisation normale du vélo.

Les cadres Labyrinth sont garantis contre les défauts de fabrication ou de matière pendant une durée de 5 ans.

L'ensemble des composants montés sur les vélos Labyrinth sont garantis contre les défauts de fabrication pour une période de 2 ans.

Les finitions (peinture et autocollants) sont garanties contre les défauts de fabrication pour une période d'un an.

En fonction des éléments recueillis et d'une éventuelle analyse complémentaire du vélo (ou des composants) par nos services techniques, le SAV Labyrinth statuera sur la prise en charge du problème.

En cas d'acceptation, le composant sera réparé ou remplacé par une pièce neuve identique ou équivalente.

En cas de refus, votre revendeur établira un devis de réparation.

LA GARANTIE S'APPLIQUE UNIQUEMENT :

Sur les vélos achetés chez l'un de nos revendeurs officiels Labyrinth.

Au premier propriétaire du vélo.

Dans le cadre d'une utilisation normale du vélo.

LA GARANTIE NE S'APPLIQUE PAS :

Dans le cadre d'une utilisation du vélo en compétition, d'un usage professionnel ou en dehors des conditions d'utilisation préconisées (cf page 8 de ce manuel).

En cas de constat d'un entretien insuffisant ou d'une négligence flagrante de l'acheteur.

En cas d'accident, de chute ou toute utilisation excessive.

En cas de modification majeure sur le vélo.

En cas d'incidence d'éléments ou d'agents extérieurs (catastrophe naturelle, incendie, humidité de stockage...).

En cas d'utilisation non conforme aux normes techniques et de sécurité.

POST-SCRIPTUM

La garantie ne s'applique pas aux pièces d'usures (cf « Contrôle des pièces d'usures » p.17)

5// CARNET D'ENTRETIEN

1ÈRE RÉVISION

500 km ou 3 mois

Date :...../...../.....

Kilométrage :Km

Détails des opérations/observations

Cachet et signature de l'intervenant :

2ÈME RÉVISION

500 km ou 3 mois

Date :...../...../.....

Kilométrage :Km

Détails des opérations/observations

Cachet et signature de l'intervenant :

3ÈME RÉVISION

500 km ou 3 mois

Date :...../...../.....

Kilométrage :Km

Détails des opérations/observations

Cachet et signature de l'intervenant :

4ÈME RÉVISION

500 km ou 3 mois

Date :...../...../.....

Kilométrage :Km

Détails des opérations/observations

Cachet et signature de l'intervenant :

